



## Nouveaux arrivants en service de santé et de protection animales

<b>Éléments de contexte :</b>	Cette formation vise à expliquer les missions, l'organisation, les enjeux et les bases de la réglementation en vigueur, aux agents qui se voient confier de nouvelles missions en santé et protection animales (ces missions peuvent évoluer en fonction des priorités définies chaque année par la DGAL).
<b>Objectifs :</b>	Adapter les agents à leurs nouvelles missions et leur environnement en service de santé et de protection animales. Connaître les enjeux et les attentes
<b>Public concerné :</b>	Préposés sanitaires, Techniciens, IAE,...
<b>Contenu proposé :</b>	Les missions en service de santé et de protection animales ; Points sur la certification sanitaire, la police sanitaire, la nouvelle gouvernance ; L'organisation des prophylaxies (animation de réseau : GDS, EDE, vétérinaires sanitaires, laboratoires) ; La protection animale ; L'inspection en élevage.
<b>Intervenants :</b>	Formateurs spécialisés de la DGAL et des services déconcentrés
<b>Dates :</b>	Du 31 janvier au 04 février 2022
<b>Date limite d'inscription :</b>	10 janvier 2022
<b>Durée :</b>	<b>4 jours</b>
<b>Lieu :</b>	<b>Distanciel</b>
<b>Nbre de participants maximum :</b>	<b>20</b>
<b>Responsable pédagogique :</b>	Adel BEN YOUSSEF
<b>Responsable administratif :</b>	Sylvie RANNEAUD
<b>Information :</b>	Site Intranet : <a href="http://intranet.infoma.agri/">http://intranet.infoma.agri/</a> Site Internet : <a href="http://www.infoma.agriculture.gouv.fr">www.infoma.agriculture.gouv.fr</a> <a href="mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr">formco.infoma@agriculture.gouv.fr</a>
<b>Frais d'inscription :</b>	484 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères
<b>Code RenoiRH formation :</b>	<b>NINALP0001 – Session 2022-00001</b>
<b>Informations complémentaires</b>	